

VENDREDI 3 JUIN 2005 MATIN

8h30 Accueil des participants

Séance Plénière 1 : Les enjeux du DMP

- 9h00 - 10h00
- Mots de bienvenue par le Doyen de la Faculté de Droit de Nancy et le Pr Philippe CANTON, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
 - Allocution du Dr André ROSSINOT, Maire de Nancy et Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
 - Introduction des débats par le Pr Claude HURIET, Sénateur honoraire, Président de l'Institut Curie, Paris
 - « Que dit la loi ? » par le Pr Didier TRUCHET, Faculté de Droit-Paris II
 - « Que dit le Code de Déontologie ? » par le Dr Jean BROUCHET, Conseiller National à l'Ordre des Médecins, Paris
 - « La mise en place de la réforme » par M. Alain COULOMB, Directeur de la Haute Autorité en Santé, Paris

10h – 10h30 : Visites des stands

Atelier 1 : Les usagers et le DMP

- 10h30 – 12h30
- M. C. SAOUT, Vice-Président du Collectif Interassociatif sur la Santé, Paris
 - Représentant d'association de consommateurs
 - Représentant de la Ligue contre le cancer
 - Pr P. MATHIEU, Conciliateur CHU, Nancy
 - Dr Y. KESSLER, conciliateur, polyclinique de Gentilly, Nancy
 - Représentant de la CADA

Atelier 2 : Aspects techniques et les expériences

- Mme E. APERT, Sous-Directrice DHOS, Paris
- M. J.-C. NEISS, chef de projet SS2I, Strasbourg
- Dr G. HARENGT, Médecin Informaticien, Association HERMES, Nancy
- Dr D. MAYEUX, Médecin Informaticien, Centre Alexis Vautrin, Vandoeuvre
- Dr A. LIVARTOVSKI, DIM, Institut Curie, Paris
- Mlle C. ZORN, ISCRIMED, Faculté de Droit-Nancy

Déjeuner sur place

VENDREDI 3 JUIN 2005 APRES-MIDI

Séance plénière 2 : Un regard juridique sur le partage des informations en santé

- 14h00 – 15h00
- « Dossier Patient, DMP : quelles frontières ? » par M. François VIALLA, Faculté de Droit-Montpellier,
 - « L'hébergement de données » par Me Nathalie BESLAY, Avocat au Barreau de Paris
 - « Le dossier des majeurs protégés » par M. Thierry FOSSIER, Magistrat CA RIOM
 - « Le dossier des mineurs » par M. Bertrand MARRION, ISCRIMED, Faculté de Droit-Nancy
 - « La justice pénale et les informations médicales » par M. Gilles LUCAZEAUX, Procureur Général, Nancy

15h00- 15h30 : Visites des stands

Atelier 3 : Le soignant en ville et le DMP

- 15h30 – 17h30
- Mme M. DURAND, Présidente du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens de Lorraine
 - Dr G. MUNIER, Pdt du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Lorraine
 - Dr J.-M. GASCOUGNOLLE, Pdt de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes de Lorraine
 - Mme G. ERRARD, cadre infirmier, Pont-à-Mousson
 - Dr R. UNVOIS, Pdt de l'URML de Lorraine
 - Dr J.-C. HAXAIRE Psychiatre, Nancy

Atelier 4 : Les établissements de soin et le DMP

- Pr W. ROZENBAUM, Pdt Conseil National du Sida, Paris
- Mme L. DAUBECH, Directeur Affaires juridiques CHU, Bordeaux
- Mme E. APERT, Sous-Directrice DHOS, Paris
- Dr J. DELFOSSE, Pdt FHP Nord-Est, Nancy
- Pr J.-L. SCHMUTZ, Pdt CME CHU, Nancy
- Pr J.-M. HASCOËT, Pédiatre, Maternité Régionale, Nancy

18h30 : Cocktail

suivi d'un repas de Gala dans les salons de l'Hôtel de Ville

Accueil des congressistes par le Dr André ROSSINOT, Maire de Nancy et Ancien Ministre

SAMEDI 4 JUIN 2005 MATIN

8h00 Accueil des participants

Atelier 5 : Les soignants entre eux et le DMP

- 8h30 – 10h30
- Pr M. Schmitt, Pdt Association HERMES, Nancy
 - Dr J.-P. SCHLITTEr, coordonnateur EHPAD, CDO 54
 - Pr M. CLAUDON, coordinateur SROS et CHU, Nancy
 - Dr I. KRAKOWSKI, Réseau Oncolor, Nancy
 - Dr P. PETON, UHSI, Nancy

Atelier 6 : Les soignants, les tiers et le DMP

- Pr H. ALLEMAND, Médecin Conseil National, CNAMTS, Paris
- M. O. DUPUY, Juriste, Les Editions Hospitalières, Bordeaux
- Pr F. GUILLEMIN, Directeur du Centre Alexis Vautrin, Vandoeuvre
- Pr H. COUDANE, Médecine Légale, UHP, Nancy
- M. G. STRAEHLI, Pdt Chambre d'Instruction CA Nancy

10h30 – 11h00 : Visites des stands

Séance Plénière 3 : pour une contribution au DMP

- 11h00 – 12h30
- Rapport de synthèse des 6 ateliers, Dr Bruno BOYER, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
 - Conclusion générale sur les aspects juridiques : Bruno PY, ISCRIMED, Faculté de Droit-Nancy
 - Conclusion générale sur les aspects déontologiques : Dr Jean BROUCHET Conseiller National à l'Ordre des Médecins, Paris